



DOSSIER DE PRESSE

Sankéo, reprise progressive du service à partir du 11 mai

Perpignan, le 07 mai 2020

Contenu

- L'EDITORIAL..... 2**

- 1. REPRISE PROGRESSIVE DES SERVICES A COMPTER DU 11 MAI..... 3**

- 2. DURCISSEMENT DES MESURES SANITAIRES POUR LA SECURITE DE TOUS..... 5**

- 3. REOUVERTURE DE L'AGENCE COMMERCIALE SANKEO 7**

- 4. SANKEO LANCE SA SOLUTION DE PAIEMENT DEMATERIALISE SEAMLESS 8**

- 5. REMISE COMMERCIALE SUR LE SERVICE SANKÉO VÉLO ET TROTTINETTE..... 9**

- 6. INDEMNISATION DE LA CLIENTELE À LA SUITE DU CONFINEMENT 10**

- ANNEXE 1 : CHIFFRES CLEFS..... 11**
- ANNEXE 2 : CAMPAGNE SEAMLESS 13**
- ANNEXE 3: CAMPAGNE VELOS ET TROTTINETTES.....14**

L'EDITORIAL

Depuis le 17 mars dernier, notre pays « vit confiné ». Chacun a vu son quotidien bouleversé. Il a fallu accepter cette situation inédite et rapidement s'adapter. Dans ce contexte si particulier, le réseau Sankéo a su faire preuve de réactivité et s'est mobilisé pour répondre aux besoins de déplacements essentiels des résidents de Perpignan Méditerranée Métropole.

En offrant un niveau de service calibré sur la base des impératifs de confinement, Sankéo a permis à de nombreuses personnes de poursuivre leurs déplacements essentiels vers les structures d'emplois, les commerces de proximité et établissements de santé.

C'est grâce à la mobilisation des agents de Vectalia Perpignan Méditerranée et de ses sous-traitants, tous conscients de leur mission de service public, que 2 000 déplacements ont pu être réalisés en moyenne chaque jour et jusqu'à 4 000 les jours d'affluence.

Les mesures barrières scrupuleusement respectées par le personnel et la désinfection des véhicules plusieurs fois par jour, ont permis de garantir une protection maximale des voyageurs mais aussi des salariés, au cours des dernières semaines.

En parallèle, Perpignan Méditerranée Métropole et l'entreprise Vectalia Perpignan Méditerranée se sont mobilisées pour accompagner les soignants et personnels des établissements de santé dans leur quotidien, en créant un service sur mesure gratuit fonctionnant 7 jours sur 7, de 5h à 23h. Aujourd'hui, plusieurs semaines après le démarrage de ce service, une quarantaine d'entre eux, agents de l'hôpital, de Médipôle, de la Clinique Mutualiste ou encore de différents EPHAD, empruntent les TSR, Transports sur Réservation.

Et c'est avec le même engagement, que Perpignan Méditerranée Métropole et Sankéo se sont mobilisées pour préparer la sortie du confinement et la reprise de la vie scolaire.

Progressivement, à partir du 11 mai 2020, l'offre de transport Sankéo retrouve un fonctionnement normal.

Dès cette date, Sankéo mobilisera tous les moyens techniques et humains nécessaires pour garantir la sécurité des voyageurs.

1. REPRISE PROGRESSIVE DES SERVICES A COMPTER DU 11 MAI

Retrouvez toutes les actualités sur la reprise du réseau sur www.sankeo.com

→ DU LUNDI 11 AU SAMEDI 16 MAI :

Lignes régulières

- Les horaires des lignes A, B, C, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 22 et 25 correspondent à ceux proposés habituellement **en période de vacances scolaires** ;
- Les horaires des lignes 11, 15, 16, 21 et P'tit bus ne sont pas modifiés et correspondent à ceux proposés **depuis septembre 2019** ;
- Enfin, la reprise des cours à l'université étant reportée en septembre, les lignes 24, NCMI et Nitbus ne seront pas assurées.

Services spéciaux scolaires à destination des écoles maternelles et primaires

L'ensemble des services destinés au transport des élèves de maternelles et de primaires circulera normalement **à compter du mardi 12 mai**.

Transport sur réservation

Les horaires des services de transport sur réservation correspondent à ceux proposés habituellement **en période de vacances scolaires** :

- Le service de transport sur réservation des bassins Agly, Aspres et Littoral fonctionne normalement du lundi au samedi de 7h à 19h ;
- Le service de soirée fonctionne normalement de 20h30 à 22h30 depuis la gare vers les 36 communes de Perpignan Méditerranée Métropole ;
- Du fait de la fermeture de l'aéroport Perpignan Sud de France, le service de soirée depuis l'aéroport est suspendu jusqu'à nouvel ordre ;
- La navette Cimetière Sud fonctionne normalement les mardis et jeudis ;
- Le service à destination des personnels hospitaliers est maintenu de 5h à 23h.

→ **LE DIMANCHE 17 MAI** : Toutes les lignes du réseau fonctionneront selon **les horaires habituels** des « Dimanches et jours fériés ».

→ **A COMPTER DU 18 MAI** et sous réserve que les consignes gouvernementales n'aient pas évolué dans l'intervalle, l'offre de service Sankéo franchira une nouvelle étape en retrouvant un fonctionnement quasi normal.

Lignes régulières

- Les horaires des lignes A, B, C, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10,11, 12, 13, 14, 15, 16,17, 18, 19, 20, 21, 22, 24 et 25 correspondront à ceux **proposés habituellement** en période scolaire ou annuellement depuis septembre 2019 ;
- **Seules les lignes NCMi et Nitbus continueront à ne pas être assurées.**

Services spéciaux scolaires à destination des écoles maternelles et primaires, et des collèges

Les services destinés au **transport des élèves de maternelles et de primaires continueront à circuler normalement.**

L'ensemble des services destinés au **transport des élèves des collèges circulera sous réserve de la réouverture des établissements scolaires.** Les modalités seront précisées dans les prochains jours.

Transport sur réservation

Les horaires des services de transport sur réservation correspondent à ceux **proposés habituellement** :

- Le service de transport sur réservation des bassins Agly, Aspres et Littoral fonctionne normalement :
 - du lundi au vendredi de 9h à 16h30 ;
 - le samedi de 7h à 19h.
- Le service de soirée fonctionne normalement de 20h30 à 22h30 depuis la gare vers les 36 communes de Perpignan Méditerranée Métropole (le service de soirée au départ de l'aéroport restera suspendu jusqu'à réouverture de l'aérogare) ;
- La navette Cimetière Sud fonctionne normalement les mardis et jeudis ;
- Le service à destination des personnels soignants sera également conservé de 5h à 23h.

2. DURCISSEMENT DES MESURES SANITAIRES POUR LA SECURITE DE TOUS

➔ A L'INTERIEUR DES VEHICULES

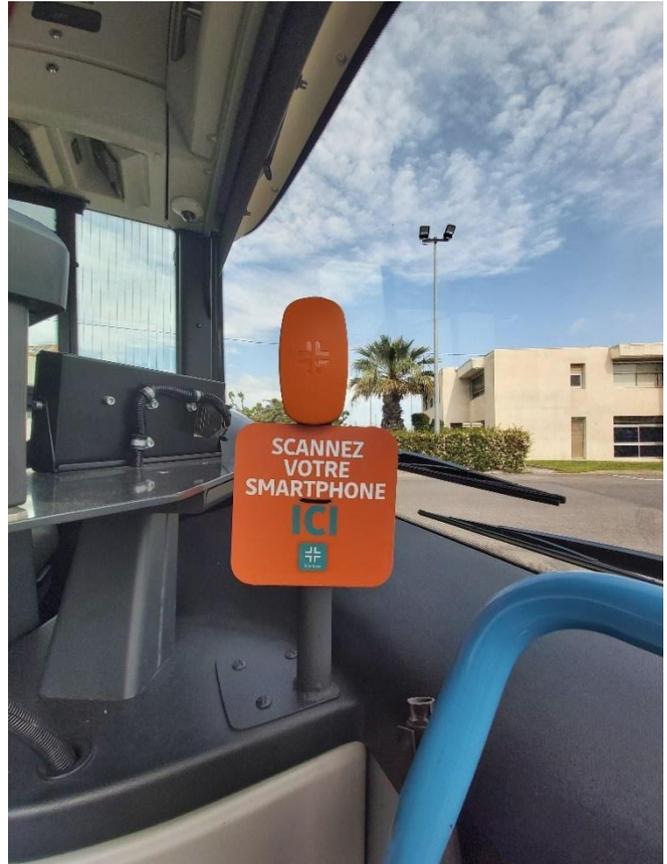
Afin d'assurer la sécurité des passagers et du personnel Sankéo, les mesures sanitaires en vigueur sur le réseau depuis le 16 mars dernier seront maintenues voire renforcées dans certains cas :

- **Désinfection intégrale des véhicules par brumisation de produits bactéricides, fongicides et virucides, à raison de deux fois par jour.** Une entreprise spécialisée a été mandatée pour procéder (en milieu de journée et en fin de service) à une désinfection intégrale des véhicules par brumisation de produits homologués, reconnus pour leur efficacité dans la destruction du virus COVID 19. A ces mesures, s'ajoute la désinfection minutieuse des points de contacts à l'intérieur des véhicules (barres d'appui, boutons d'arrêt stop et personnes à mobilité réduite, accoudoirs des sièges, rebords des fenêtres, etc.).
- **Port obligatoire du masque à bord des véhicules** pour les usagers (à l'exception des enfants scolarisés en primaire et en maternelle) et le personnel de conduite. Le groupe Vectalia France s'est associé aux commandes nationales de l'UTP (Union des Transports Publics et Ferroviaires) pour garantir un approvisionnement suffisant en masques chirurgicaux à l'ensemble de son personnel de conduite jusqu'à la sortie de crise. **Le port obligatoire du masque sera rappelé au moyen d'un autocollant visible sur la porte de montée du véhicule. Complémentairement, une campagne dédiée sera diffusée sur l'ensemble des supports d'information Sankéo.**
- **Distanciation sociale à l'intérieur des bus.** Une partie des sièges sera neutralisée afin de respecter les recommandations en vigueur, notamment le respect d'une distance minimale de 1 m entre passagers. Le « stationnement » de passager à proximité du poste de



conduite sera également dissuadé. **En application de cette mesure, l'accueil des passagers à bord sera limité à 40 personnes dans les véhicules articulés et 20 personnes dans les véhicules standards.**

- **Déploiement progressif d'un système de protection du poste de conduite** par plexiglass afin de **réduire les contacts entre le personnel et les usagers.**
- **Dotation des conducteurs en gel hydroalcoolique, visières de protection et gants.**
- **Sensibilisation de la clientèle au respect de la distanciation dans les véhicules et aux arrêts, ainsi qu'à l'obligation de port du masque.** Des équipes de contrôleurs, vérificateurs et médiateurs seront déployées aux arrêts du réseau pour expliquer et faire respecter ces consignes.



- **Sensibilisation de la clientèle aux gestes barrières à adopter** par une campagne d'affichage à l'extérieur et à l'intérieur des véhicules ;
- **NOUVEAUTÉ : lancement opérationnel dès le 11 mai d'une nouvelle solution de paiement dématérialisé via smartphone pour multiplier vos possibilités d'achat et validation sans contact ! (A découvrir en page 8 du présent dossier).**

➔ EN AGENCE COMMERCIALE SANKEO

La sécurité de la clientèle et des agents commerciaux sera assurée grâce :

- à la **mise à disposition de gel hydroalcoolique** ;
- à la mise en place d'une **signalétique** à l'extérieur et à l'intérieur de l'Agence Commerciale **afin de faire respecter les mesures de distanciation sociale** ;
- à la limitation du nombre de clients (3) autorisés à pénétrer simultanément à l'intérieur de l'Agence Commerciale.
- à la présence d'un agent de sécurité.

3. REOUVERTURE DE L'AGENCE COMMERCIALE SANKEO



L'agence Commerciale sera **ouverte de 9h à 18h du lundi au samedi**. Ces horaires d'ouverture réduits en matinée et en soirée jusqu'à nouvel ordre, permettront toutefois aux usagers de venir renouveler leurs abonnements, acheter des titres occasionnels, se renseigner sur les conditions de fonctionnement du réseau, sur la nouvelle application de paiement via smartphone « SEAMLESS », sur le dispositif de dédommagement des abonnés du fait du COVID (description en pages suivantes) ou enfin, louer une trottinette ou un vélo à assistance électrique.

Les agents commerciaux seront mobilisés pour écouter et accompagner la clientèle et lui permettre d'aborder sereinement ses déplacements quotidiens.

Le nombre de clients autorisés à pénétrer simultanément dans l'Agence Commerciale sera limité à 3. Complémentairement, des solutions hydroalcooliques seront mises à disposition à l'entrée et sur les différents comptoirs de vente. Une signalétique au sol viendra guider le client dans son parcours.

Enfin, pour éviter les périodes d'affluence, il est recommandé à la clientèle de privilégier ses déplacements et la venue en Agence Commerciale en dehors des heures de pointe.

4. SANKEO LANCE SA SOLUTION DE PAIEMENT DEMATERIALISE SEAMLESS

→ QUAND LE SMARTPHONE DEVIENT UN TITRE DE TRANSPORT

En adéquation avec les mesures barrières et dès le 11 mai prochain, Sankéo mettra à disposition de sa clientèle une solution de paiement dématérialisé via smartphone. Cette solution innovante et astucieuse, qui fait du smartphone un titre de transport, permettra également de limiter les contacts entre conducteurs et passagers.

Déjà en fonctionnement à Valence, Saint Malo, Toulon ou encore au Cap d'Agde, l'application SEAMLESS est simple, **gratuite et compatible aussi bien sous IOS qu'Android**. Après avoir rapidement renseigné ses informations personnelles et de paiement, l'utilisateur peut acheter immédiatement son titre de transport et voyager sur le réseau Sankéo.

Le titre électronique **se valide à la montée et lors des correspondances en présentant son téléphone** devant le boîtier prévu à cet effet dans le bus. Les achats de titres réalisés apparaissent en temps réel sur le compte client dans l'application et ne sont débités que le 7 du mois suivant.

Pratique, l'application Seamless permet également aux voyageurs qui ont créé leur compte de circuler sur les autres réseaux équipés de cette solution en France.

BON PLAN : A ce stade, seul l'aller-simple est proposé à la vente et pour inciter les usagers à découvrir ce nouveau moyen de paiement et faire des économies, le titre unitaire sera proposé au tarif réduit de 1€ (au lieu de 1,30€) et ce, du 11 mai au 30 septembre 2020 !

Plus d'infos sur www.sankeo.com ou sur <https://www.seamlesstransportation.com/>

1 TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION SEAMLESS

Créez votre compte voyageur, renseignez vos coordonnées bancaires (VISA et Mastercard uniquement) et voyagez sur le réseau Sankéo.

2 VALIDEZ AVEC VOTRE SMARTPHONE SUR LA CIBLE SEAMLESS À BORD DU BUS

- En ayant préalablement activé votre NFC (Android) ou Bluetooth (iPhone).
- L'écran passe au vert ! Votre titre est valable pendant 1h30 (correspondances comprises).
- En cas de contrôle, présentez le QR code accessible sur votre compte dans le menu «Contrôle» de l'application.

3 ET BÉNÉFICIEZ AINSI D'UN TITRE ALLER À TARIF RÉDUIT :

L'ALLER SIMPLE 1€
Offre valable du 11 mai au 30 septembre 2020

- Vous serez prélevé le 7 du mois suivant en fonction du nombre de trajets effectués.
- Suivez vos consommations en temps réel sur l'application via le menu «Profils et produits».

www.sankeo.com | Suivez-nous

5. REMISE COMMERCIALE SUR LE SERVICE SANKÉO VÉLO ET TROTTINETTE

➔ POUR SE DEPLACER « EN SOLO », PAS CHER ET EN TOUTE SECURITE

Afin d'inciter les habitants de Perpignan Méditerranée Métropole à découvrir ou redécouvrir ce mode de déplacement sûr et écoresponsable, une offre spéciale est proposée à compter du 11 mai prochain.

BON PLAN : Pour tout abonnement souscrit* à compter de cette date et jusqu'au 30 septembre prochain, le tarif de l'abonnement est réduit de 50% soit :

- 5€/mois pour la location d'un **vélo classique** ;
- 15€/mois pour la location d'un **vélo à assistance électrique** ;
- 12.50€/mois pour **une trottinette électrique** ;
- 5€/an pour une **place de stationnement sécurisée** dans l'un des trois box Sankéo situés respectivement à la Gare de Perpignan, au campus universitaire de Perpignan et à l'Agence Commerciale (Quai Sadi Carnot à Perpignan).

(*Dans la limite des stocks disponibles.)



CECI EST VOTRE NOUVEAU BON PLAN

Louez à demi-tarif un vélo à assistance électrique ou une trottinette électrique ! À garder à domicile et utiliser pour tous vos déplacements pendant la durée de location !

	30€ 15€ / MOIS VALABLE JUSQU'AU 30.09.2020
	25€ 12.5€ / MOIS VALABLE JUSQU'AU 30.09.2020
	10€ 5€ / AN VALABLE JUSQU'AU 30.09.2020

Stationnement sécurisé à la gare de Perpignan, à l'agence commerciale Sankéo (Quai Sadi Carnot), ainsi qu'au campus universitaire.

Location d'un emplacement vélo facturé pour votre vélo personnel ou offert lors d'une location d'un vélo Sankéo.

LES ÉTAPES

- 1. JE PRENDS RENDEZ-VOUS**
Du lundi au vendredi de 8h à 18h au **0 800 800 370** ou en ligne pour un rendez-vous à l'agence Sankéo ou libralison. Je renseigne le formulaire en ligne disponible dans la rubrique « Vélos » à remettre lors du prêt.
- 2. LE JOUR DU RENDEZ-VOUS**
Je me munis d'une pièce d'identité et d'un chèque de caution :
 - 900€ vélo avec assistance électrique ;
 - 500€ trottinette électrique ;
 - 350€ vélo standard.

BON PLAN

Sankéo vous prête gratuitement le siège enfant dans le cadre de votre contrat de location.

*Dans la limite des stocks disponibles.

sankéo
CHIFFRE D'APPÊL DE LA MÉTROPOLE DE PERPIGNAN
www.sankéo.com
0 800 800 370

6. INDEMNISATION DE LA CLIENTELE À LA SUITE DU CONFINEMENT

Pendant toute la période de confinement, les déplacements ont été limités au strict nécessaire ou parfois même suspendus.

Pour dédommager sa clientèle abonnée, Sankéo proposera **différentes formules d'indemnisation activables dans les prochains jours** :

- **Abonnements mensuels « Jeune », « Grand Public » et « Etudiant »** : Tout abonnement souscrit exclusivement entre le 1er et 17 mars sera prolongé d'un mois supplémentaire ;
- **Abonnements annuels « Tout Public », « Etudiant », « Jeune », « PDE »** : Prolongement de la durée de validité selon les conditions suivantes :
 - Abonnement valide entre le 1er avril et le 30 avril = crédit d'un mois ;
 - Abonnement valide entre le 1er avril et le 31 mai = crédit de 2 mois
- **Abonnements scolaires et apprentis annuels** : remise forfaitaire sur les réinscriptions de septembre.

Ces mesures d'indemnisation exceptionnelles seront **appliquées automatiquement lors d'un renouvellement d'abonnement ou en s'adressant simplement au service client Sankéo, via le formulaire en ligne ou par courrier**.

Une communication spécifique par emailing et affichage à bord des bus, sera proposée dans les prochains jours pour informer largement la clientèle et préciser les modalités à suivre.

Ces mesures d'indemnisation seront applicables jusqu'en Septembre 2020 pour ne pas contraindre la clientèle à se déplacer en Agence Commerciale.

ANNEXE 1 : CHIFFRES CLEFS

PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, UNE AGGLOMÉRATION PLEINE D'AMBITIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le regroupement intercommunal de Perpignan et des 35 communes limitrophes s'est renforcé. Désormais communauté urbaine (la seule de la grande région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée), la nouvelle structure porte le nom de Perpignan Méditerranée Métropole. Ses compétences sont très étendues, tandis que son fonctionnement s'appuie sur le renforcement des services de proximités, dans un souci d'efficacité.

Perpignan Méditerranée Métropole vise à combiner deux échelles : une proximité dans l'action afin d'intervenir, de façon adéquate et optimisée, au plus près des habitants, une fédération des projets pour accroître le rayonnement, les ressources (européennes notamment) et la visibilité du territoire. Il s'agit de préparer l'avenir grâce à la constitution, entre les métropoles de Montpellier et Toulouse, du troisième pôle urbain de la nouvelle grande région.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le regroupement intercommunal de Perpignan et des 35 communes limitrophes s'est renforcé. Désormais communauté urbaine (la seule de la grande région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée), la nouvelle structure porte le nom de Perpignan Méditerranée Métropole. Ses compétences sont très étendues, tandis que son fonctionnement s'appuie sur le renforcement des services de proximités, dans un souci d'efficacité.



Les chiffres clés :

36

communes

271 238

habitants

22KM

de littoral méditerranéen et 617 km² de superficie

20 000

entreprises sur le territoire

35

lignes de transport urbain et près de 10 millions de voyageurs sur l'ensemble du réseau voiries à entretenir

Perpignan Méditerranée Métropole et Sankéo : Une même ambition, la mobilité durable

sankéo

CHIFFRES-CLÉS : LE RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC DE PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

CHAQUE JOUR EST UN NOUVEAU DÉPART

- 10 millions de voyages en 2018
- 6,7 millions de km commerciaux
- La clientèle Sankéo est aujourd'hui composée de femmes (59%), de jeunes de moins de 25 ans (57%) et de scolaires (36%)
- Une évolution de plus de 14% des déplacements en transport en commun depuis 2009
- 233 véhicules
- 1 parc-relais : Saint-Estève
- 1 agence commerciale moderne et innovante, 10 distributeurs automatiques, 55 points-relais (tabac, presse...)

Plus d'informations sur www.sankeo.com



Vectalia France, opérateur de transport public de voyageurs, filiale du groupe Vectalia (Opérateur leader de référence en Espagne) est implanté sur le territoire français depuis 1998. Vectalia a acquis une solide expérience dans la gestion de réseaux de transports urbains et interurbains au service des collectivités pour les accompagner dans leur politique de mobilité.

Depuis 2011, Vectalia France a noué un partenariat avec un acteur de référence mondiale du transport public de voyageurs : TMB (Transports Métropolitains de Barcelone).

PERPIGNAN, UN ANCRAGE HISTORIQUE ET RÉGIONAL STRATÉGIQUE



Ville frontalière avec l'Espagne, Perpignan, siège historique de la holding française depuis 1998, représente également une implantation stratégique pour le Groupe. Une proximité géographique qui facilite les échanges avec notre maison mère à Alicante et le partage d'expertises avec notre partenaire technique, les Transports Métropolitains de Barcelone (TMB), nos voisins catalans.

Cette base permet également de fluidifier la collaboration et l'accompagnement auprès de l'ensemble des filiales, exerçant principalement leurs activités autour du bassin méditerranéen.

CHIFFRES-CLÉS EN FRANCE :

870

collaborateurs

48

véhicules

26

millions de voyageurs transportés par an

Plus d'informations sur : www.vectalia.fr

ANNEXE 2 : CAMPAGNE SEAMLESS

sankéo
CHAQUE JOUR EST UN NOUVEAU DÉPART

AVEC L'APPLICATION SEAMLESS

Ceci est votre nouveau titre de transport

#StopCovid
#SansContact
#Rapide
#Simple

1 TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION SEAMLESS

Créez votre compte voyageur, renseignez vos coordonnées bancaires (VISA et Mastercard uniquement) et voyagez sur le réseau Sankéo.

2 VALIDEZ AVEC VOTRE SMARTPHONE SUR LA CIBLE SEAMLESS À BORD DU BUS

- En ayant préalablement activé votre NFC (Android) ou Bluetooth (iPhone).
- L'écran passe au vert ! Votre titre est valable pendant 1h30 (correspondances comprises).
- En cas de contrôle, présentez le QR code accessible sur votre compte dans le menu «Contrôle» de l'application.

3 ET BÉNÉFICIEZ AINSI D'UN TITRE ALLER À TARIF RÉDUIT :

Offre valable du 11 mai au 30 septembre 2020

- Vous serez prélevé le 7 du mois suivant en fonction du nombre de trajets effectués.
- Suivez vos consommations en temps réel sur l'application via le menu «Profils et produits».

www.sankéo.com | Suivez-nous

SANKEO – Dossier de presse - Mai 2020

13 / 13

ANNEXE 3 : CAMPAGNE VÉLOS ET TROTINETTES

sankéo
vélo
et trottinette



CECI EST VOTRE NOUVEAU BON PLAN

Louez à demi-tarif un vélo à assistance électrique ou une trottinette électrique ! À garder à domicile et utiliser pour tous vos déplacements pendant la durée de location !



~~30€~~

15€

 / MOIS
VALABLE JUSQU'AU 30.09.2020



~~25€~~

12.5€

 / MOIS
VALABLE JUSQU'AU 30.09.2020

 Stationnement sécurisé à la gare de Perpignan, à l'agence commerciale Sankéo (Quai Sadi Carnot), ainsi qu'au campus universitaire.



~~10€~~

5€

 / AN
VALABLE JUSQU'AU 30.09.2020

Location d'un emplacement vélo facturé pour votre vélo personnel ou offert lors d'une location d'un vélo Sankéo

LES ÉTAPES

- 1. JE PRENDS RENDEZ-VOUS** 

Du lundi au vendredi de 8h à 18h au **0 800 800 370** (numéro vert gratuit) pour un retrait à l'agence Sankéo ou livraison

Je renseigne le formulaire en ligne disponible dans la rubrique « Vélos » à remettre lors du prêt.
- 2. LE JOUR DU RENDEZ-VOUS**

Je me munis d'une pièce d'identité et d'un chèque de caution :

 - 90 € vélo avec assistance électrique ;
 - 50 € trottinette électrique ;
 - 35 € vélo standard.



BON PLAN

Sankéo vous prête gratuitement le siège enfant dans le cadre de votre contrat de location.*

*D'après les tarifs en vigueur à la date de publication.



sankéo CHACUN JOUR ET UN NOUVEAU DÉPART

www.sankéo.com
0 800 800 370